



La Ville de Colmar
Ville : 71 781 habitants
Chef lieu du département du Haut-Rhin
recrute
1 Directeur(trice) de conservatoire
à temps complet

Missions :

Sous l'autorité du directeur du Développement Culturel et en lien avec l'élue de ressort, vous êtes responsable, en tant que directeur(trice) du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et Théâtre et de l'Ecole Maîtrisienne, du fonctionnement artistique, pédagogique, administratif et budgétaire de l'établissement.

A ce titre, vous avez en charge l'élaboration et le pilotage du projet d'établissement et plus particulièrement :

- la gestion administrative et budgétaire : rédaction des documents et actes administratifs en lien avec les décisions du Conseil Municipal, élaboration d'un budget prévisionnel et du suivi de l'exécution budgétaire,
- la gestion des ressources humaines : participation aux choix de recrutement de l'équipe, animation de réunions de service, contrôle et évaluation de la qualité de l'enseignement dispensé par les enseignants artistiques,
- la coordination des enseignants par le choix des programmes, des emplois du temps et des méthodes pédagogiques : contrôle de la qualité de l'enseignement dispensé et des résultats obtenus par les élèves en présidant les examens ;affectation ; utilisation des salles et répartition des élèves dans les classes ; réactualisation régulière tant des enseignements proposés que du fonctionnement de l'établissement et de ses projets afin de rester en phase avec l'évolution continue de ses élèves et de son environnement ; gestion du fonctionnement des pratiques collectives (musique de chambre, chorales, ensembles, orchestres...) ainsi que des stages de ces différentes formations.
- l'intégration des manifestations (environ 170 manifestations par an) dans l'animation culturelle de la ville et de la région : conception d'un programme culturel en lien avec les enseignants, développement de partenariats (préparation et suivi de projets en collaboration avec les partenaires) et définition d'une stratégie de communication avec mise en place de supports de communication.

Liste des activités non exhaustive qui peut varier en fonction des besoins et des obligations du service

Profil : Grade de directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique de 2^{ème} catégorie (catégorie A)

Savoirs :

- Pratique artistique de la musique, de la danse ou de l'art dramatique serait un plus
- Techniques de communication, d'animation de groupes et de résolution de conflits
- Connaissance des procédures administratives
- Bonne connaissance des méthodes pédagogiques et du milieu artistique

Savoir-faire et qualités :

- Mettre en place une organisation interne (planifier et coordonner des actions, mettre en place et faire appliquer des consignes)
- Dégager des priorités, déléguer aux collaborateurs et favoriser leurs prises d'initiative
- Aptitudes à la gestion et à l'encadrement d'équipe
- Capacité d'écoute et de dialogue
- Rigueur professionnelle, sens de l'organisation et de la méthode
- Esprit d'initiative et de synthèse
- Rédiger des courriers et notes diverses

Conditions de travail :

Temps complet sur 5 jours travaillés avec ARTT

Contraintes :

- présence obligatoire les mercredis et selon les besoins du service les dimanches et jours férié
- congés à prendre prioritairement pendant les congés scolaires

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser avant le 31/05/2019 à :

Monsieur le Maire de la Ville de Colmar
Direction des Ressources Humaines
1, Place de la Mairie
B.P. 50528
68021 COLMAR Cedex